

## Projet de service de l'Association *PLURIELS 94*

CONSOLIDATION DEVELOPPEMENT INNOVATION  
ANNÉE 2020 - 2021

Association *Pluriels 94*  
4, rue François Villon - 94000 Créteil  
01.48.98.50.61  
[siege@pluriels94.fr](mailto:siege@pluriels94.fr)



# Table des matières

Avant-Propos.....	3
<b>PROJET DU SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE .....</b>	<b>7</b>
Méthode d'élaboration et de formalisation du Projet de service .....	7
<b>QUATRE EQUIPES. UN SEUL ET MÊME SERVICE.....</b>	<b>8</b>
L'équipe éducative de Créteil .....	8
L'équipe éducative de Maisons-Alfort / Bonneuil-Sur-Marne .....	9
L'équipe éducative de Valenton / Limeil-Brévannes.....	10
L'équipe éducative de Villeneuve-Saint-Georges.....	11
<b>TRAVAIL DE RUE ET PRESENCE SOCIALE SUR LES QUARTIERS .....</b>	<b>12</b>
Une démarche : « aller vers » pour « faire avec » dans la durée.....	12
Une méthode d'intervention à consolider : le travail de rue.....	12
Deux principes à réaffirmer : présence et libre adhésion .....	13
Des réponses à développer de façon diversifiée .....	13
Une présence sociale sur le territoire à accentuer.....	14
De nouveaux « territoires » à explorer : les réseaux sociaux .....	15
Consolidation, développement, innovation .....	15
<b>QUELLE ACTION EDUCATIVE POUR QUELS PUBLICS .....</b>	<b>16</b>
Une action éducative différenciée .....	18
En direction des collégiens .....	18
En direction des grands adolescents et des jeunes adultes .....	20
Spécificité du travail en direction des jeunes filles et des jeunes femmes .....	21
<b>LE PARTENARIAT ET LE TRAVAIL EN RESEAU .....</b>	<b>23</b>
Un réseau affinitaire.....	23
Les partenariats et les dynamiques institutionnelles.....	23
Les partenaires du service .....	24
<b>LE TRAVAIL DE PREVENTION SPECIALISEE ET LA RELATION AUX FAMILLES .....</b>	<b>25</b>
<b>LE TRAVAIL EN EQUIPE COMME GARANTIE DE PROFESSIONNALITE .....</b>	<b>26</b>
Post-Scriptum.....	28

## Avant-Propos

Issue du regroupement de deux Associations de Prévention spécialisée opérant sur le Département du Val-de-Marne (Action jeunesse Prévention et Le Village), l'Association **Pluriels 94** commence son activité associative sous ce nom en juin 1993 et se donne pour but, comme précisé dans ses statuts, d'« **assurer toute action de prévention auprès des individus ou des groupes en difficulté, voire en rupture, avec leur milieu et/ou leur famille avec une attention privilégiée pour les plus démunis d'entre eux** ».

C'est à ce titre qu'elle met en œuvre une mission d'intérêt social sous contrôle des services départementaux chargés de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse et accomplit notamment une mission de Prévention Spécialisée selon l'arrêté ministériel de 1972.

Elle assure ainsi une présence permanente dans les quartiers où elle est mandatée et dans une démarche engagée basée sur « l'aller vers » les jeunes et le « faire avec » eux, elle se mobilise autour de leur insertion sociale, scolaire et professionnelle dans le cadre de la Protection de la Jeunesse.

La mise en œuvre de cette mission, dite de Prévention Spécialisée, se réfère aux grands principes réglementaires issus des Arrêtés ministériels de 1972, confirmés par d'autres textes :

- ✚ L'absence de mandat nominatif ;
- ✚ La libre adhésion des jeunes ;
- ✚ Le respect de leur anonymat ;
- ✚ L'inter-institutionnalité ;
- ✚ La non-institutionnalisation des actions.

Au-delà de ces principes, ce qui rassemble les membres de l'Association autour de son patronyme **Pluriels 94** est de situer l'action dans une nécessité d'aller à la rencontre des jeunes et des groupes de jeunes par le travail de rue et par une présence sociale auprès des partenaires sociaux et des habitants ; de proposer un accompagnement éducatif global sur la base d'un engagement relationnel fort et durable.

L'Association **Pluriels 94** a une mission première d'éducation et de socialisation en n'excluant aucun jeune de son champ de préoccupation, sans étiquetage et en respectant le temps et les étapes nécessaires à la progression de chacun.

Son nom indique que les personnes à qui elle s'adresse, comme ses membres, salariés ou bénévoles, sont de genre, d'origine, de couleur, de culture et de religion différentes. C'est cette diversité qui fait notre richesse. L'idée de pluralité au pluriel est une idée non normative. Ce sont des individualités différentes qui constituent notre collectivité où chacun doit pouvoir trouver sa place et veiller à ce que l'autre l'ait également. Notre action laïque favorise cette expression. Nous respectons le fondement de cette laïcité par l'acceptation de chaque être dans sa propre identité, le respect de ses origines, de son histoire singulière et de ses croyances.

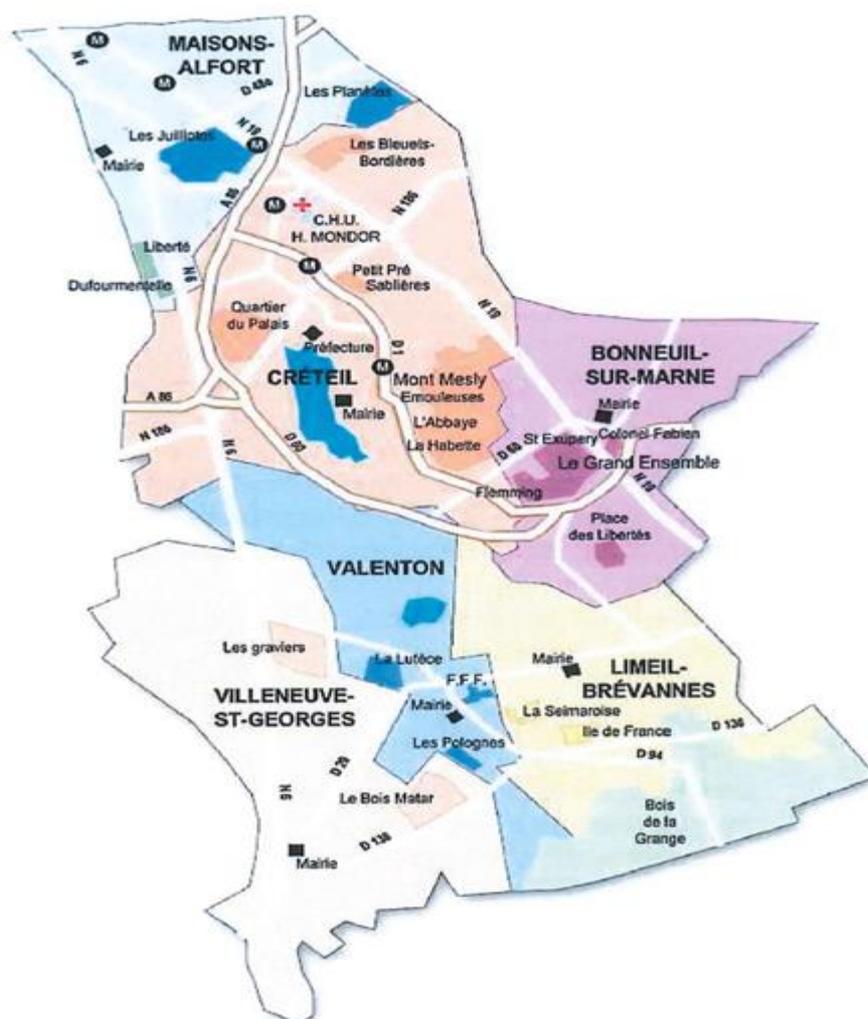
Notre action éducative et sociale se situe ainsi dans une perspective qui est, pour chaque jeune ou chaque adulte rencontré, accroché ou accompagné, la possibilité d'avoir une place (la plus proche de celle qu'il aura choisie) dans notre société, sa ville, son quartier.

**L'Association comprend 41 postes salariés. Son siège social se trouve à Créteil<sup>1</sup>.**

Habilitée, par convention avec les services du Conseil départemental du Val-de-Marne, à mettre en œuvre une délégation de service public, elle est mandatée pour intervenir sur six villes (Créteil, Maisons-Alfort, Bonneuil-Sur-Marne, Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges) et financée au titre de la Protection de l'Enfance. Ce financement alloué par le Conseil départemental est dédié uniquement à la mission dite de Prévention Spécialisée que l'Association a toute liberté d'action et de moyens pour mettre en œuvre.

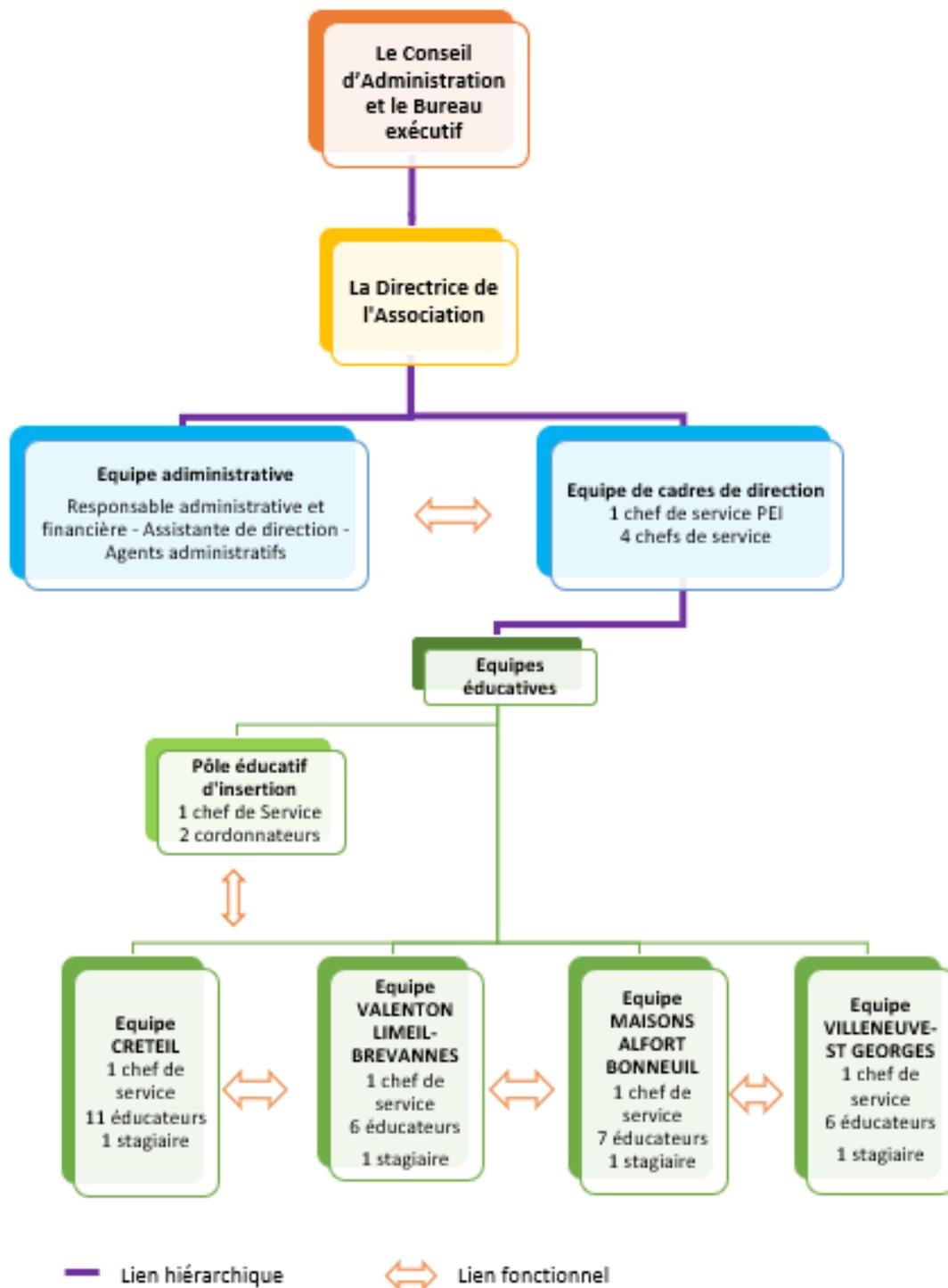
Dans

## Cartographie des territoires d'intervention de l'Association



<sup>1</sup> Cf. voir l'organigramme de l'Association voir p. 5

# Organigramme de l'Association PLURIELS 94



Au service de Prévention Spécialisée proprement dit s'ajoute un Pôle Educatif d'Insertion qui contribue d'une manière spécifique à la mission de l'Association. Il constitue un service distinct, dédié, comme son nom l'indique, aux activités d'insertion qui viennent compléter utilement l'activité des équipes de Prévention Spécialisée qui peuvent le solliciter comme un relai dans l'accompagnement d'un jeune lorsque celui-ci paraît indiqué.

A travers le projet associatif, réactualisé en 2019, et son action, l'Association **Pluriels 94** est partie intégrante du champ socio politique actuel. Par l'intermédiaire de ses représentants, administrateurs bénévoles et professionnels, elle est porteuse de valeurs qui visent à l'émancipation et à l'évolution de chacun vers l'autonomie. A différents niveaux, elle s'inscrit dans les réflexions avec les pouvoirs publics et diverses instances de la société civile autour des phénomènes sociaux propres à notre actualité.

Par sa connaissance des quartiers, **Pluriels 94** se fait l'écho des situations critiques que rencontrent les populations les plus démunies. Par les compétences qu'elle réunit et génère, elle participe à l'élaboration des réponses à ces situations. Son ancrage historique et géographique dans le Département lui confère la légitimité nécessaire pour être entendue dans ces différentes instances.

Nous participons de manière active et engagée à des travaux partenariaux de toutes les autres institutions dans lesquelles nous sommes au Conseil d'Administration.

L'Association est adhérente, à des titres et des degrés d'investissements divers, dans plusieurs organisations, telles que la Mission locale de Créteil (Bonneuil/Limeil), **la Plaine centrale** ; la Mission locale de Valenton et Villeneuve-Saint-Georges, **VIVA** ; **ECO 94** (l'Association intermédiaire) ; Régie de Quartier de Créteil ; Nous sommes au Conseil d'Administration du centre social MJC de Bonneuil, **Christiane FAURE**.

Nous sommes régulièrement présents dans les instances suivantes : les Conseils Locaux de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Créteil, Maisons-Alfort, Bonneuil-sur-Marne ; Valenton, et Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges ; le Groupe Référent de Maisons-Alfort ; les matinales de Bonneuil ; le conseil d'Administration de l'OPH de Villeneuve-Saint-Georges ; les Conseils d'Administration des Missions locales (**Plaine centrale** et **VIVA**), le Plan Régional d'Insertion des Jeunes de Valenton/Villeneuve-Saint-Georges et Créteil (PRIJ).

Inscrite désormais dans le Schéma départemental (fiche n° 16) et dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signée en 2018, l'Association a choisi d'orienter son travail autour des priorités suivantes :

- ✚ Une politique forte de mutualisation, de partenariat et de travail en réseau. Le caractère supplétif de la Prévention Spécialisée a été retenu comme un élément constitutif de notre projet associatif ;
- ✚ La mise en place d'une prévention précoce. C'est pourquoi l'Association s'adresse non seulement aux adolescents et jeunes adultes en danger immédiat de désocialisation, mais prend aussi en compte les plus jeunes en mettant en œuvre des actions spécifiques en lien avec les établissements scolaires présents sur les territoires d'intervention ;
- ✚ Une inscription dans le développement social local par des actions permettant des changements de l'environnement : actions collectives conduisant à l'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie des habitants.

## PROJET DU SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

Comme nous l'avons vu précédemment, l'activité de Prévention Spécialisée développée par l'Association *Pluriels 94* est menée à bien par quatre équipes éducatives intervenant sur six villes voisines : Créteil, Bonneuil-Sur-Marne, Maisons-Alfort, Valenton, Limeil-Brévannes et Villeneuve-Saint-Georges.

### Méthode d'élaboration et de formalisation du Projet de service

La formalisation de ce projet de service a fait l'objet d'une méthode particulière qu'il nous paraît important d'explicitier.

Un Comité de pilotage constitué de représentants de chaque équipe a été constitué sous la responsabilité d'un des chefs de service. Un intervenant extérieur a été sollicité pour donner un appui méthodologique à ce groupe de travail et aider à la rédaction du document. La méthode suivie a été élaborée dans ce cadre.

Une vision d'ensemble de la nature du document à produire, de sa fonction et de son contenu a d'abord été élaborée par le Comité de pilotage. Dans un second temps, les thèmes ou problèmes à aborder ont été identifiés de façon théorique et abstraite. A partir de là, un plan de travail s'est dégagé qui a structuré l'ensemble.

Chacune des équipes a ensuite été sollicitée, *via* son représentant dans le Comité de pilotage, pour mettre en récit écrit des séquences d'intervention identifiées comme représentatives de leur action, par rapport à l'une ou l'autre des problématiques repérées initialement.

Choisis et validés par l'équipe, les textes ainsi produits, (plus d'une quinzaine) ont été présentés au Comité de pilotage qui s'est efforcé d'identifier en leur sein les principaux axes ou options de travail structurant ces expériences en acte, pour pouvoir les formuler et les discuter.

Sur cette base, à chaque étape et sur chaque thème, une première proposition de formulation a pu être discutée dans le Comité de pilotage, corrigée et amendée avant d'être proposée aux équipes pour critique et éventuelles propositions de modification faites au Comité de pilotage avant validation définitive.

Les liens entre le Comité de pilotage et les équipes se sont donc organisés dans une démarche d'allers-retours, de présentations successives et de validation des propositions de rédaction à chaque niveau. Une réunion de toutes les équipes a également été organisée au cœur du processus pour approfondir ou corriger certains aspects du projet en cours d'élaboration. Dans tous les cas les échanges ont été structurés autour de textes à discuter, à valider, à réécrire, ou à produire, de telle sorte qu'au final chaque membre des équipes puisse considérer ce projet comme le sien, dans la mesure où il a été impliqué aux différents moments de sa rédaction.

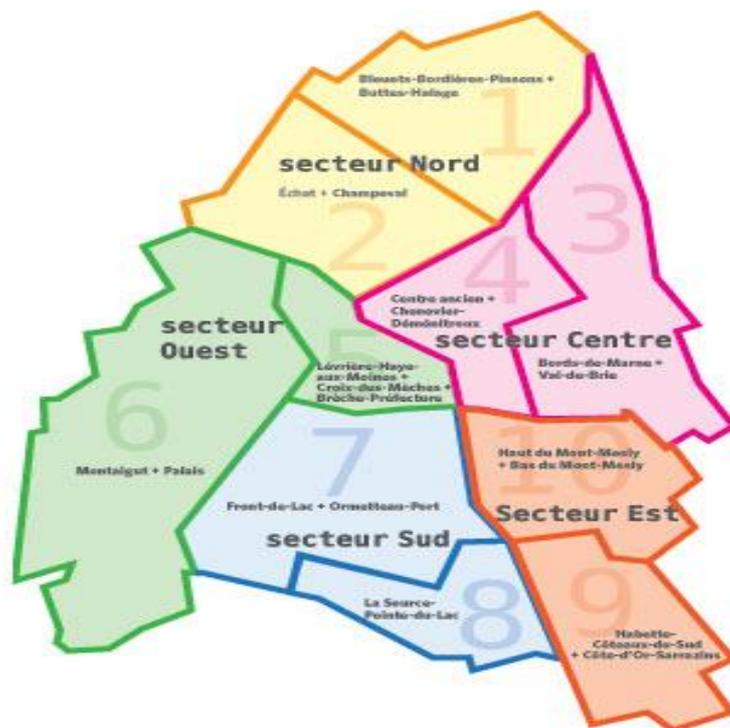
## QUATRE EQUIPES. UN SEUL ET MÊME SERVICE

Unités distinctes, dotées de spécificités liées à leur territoire d'intervention ainsi qu'à leur histoire propre sur ce territoire, encadrées chacune par un ou une chef de service, les quatre équipes de **Pluriels 94** constituent un même service et déploient leur activité dans le même cadre commun.

### L'équipe éducative de Créteil

Composée de onze éducateurs ou éducatrices (avec la possibilité d'accueillir un ou une stagiaire) sous la responsabilité du (ou de la) chef de service, l'équipe intervient sur un vaste territoire composé de plusieurs quartiers : Les Petits Prés Sablière/Cité Blanche/La parisienne ; Les Bleuets, L'Echat ; Le Plais ; L'Abbaye ; Les Sarrazins ; Europe ; Montaigut ; La Habette ; Coteaux du sud ; Le Port ; la Source et Kennedy

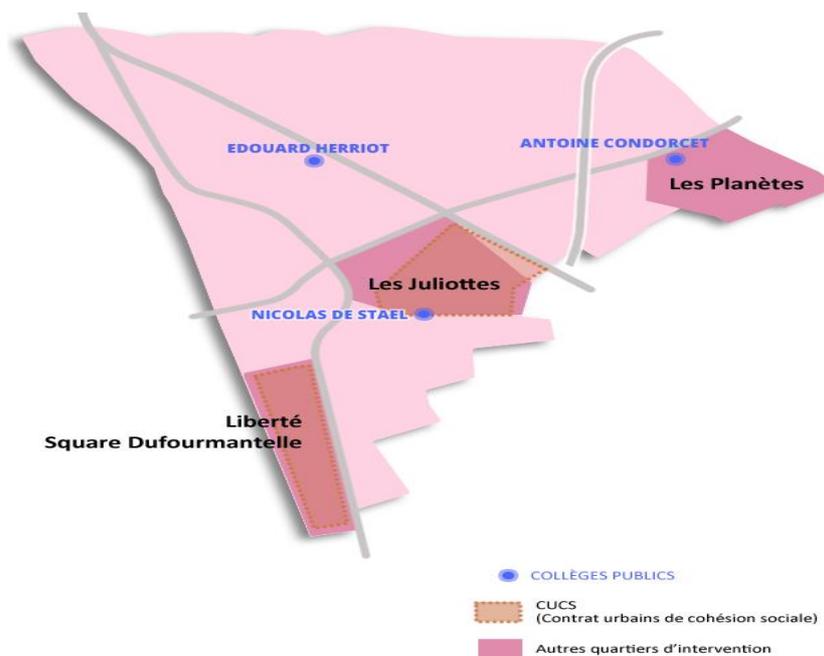
### Cartographie de Créteil



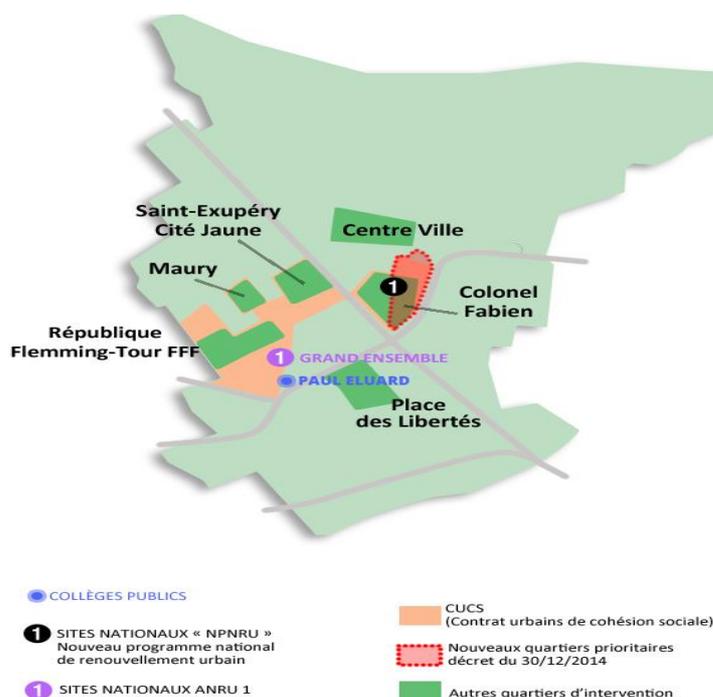
## L'équipe éducative de Maisons-Alfort / Bonneuil-Sur-Marne

Composée de sept éducateurs ou éducatrices (Trois sur Maisons-Alfort et quatre sur Bonneuil-Sur-Marne), avec la possibilité d'accueillir un ou une stagiaire, sous la responsabilité du (ou de la) chef de service, l'équipe intervient sur les trois quartiers principaux de Maisons-Alfort : Les Planètes, Les Juliottes/Berlioz et le quartier Liberté/square Dufourmantelle ; et sur les six quartiers de la ville de Bonneuil-Sur-Marne : La cité Fabien, Les Libertés, Saint Exupéry, Oradour, République et Léa Maury.

### Cartographie de Maisons-Alfort



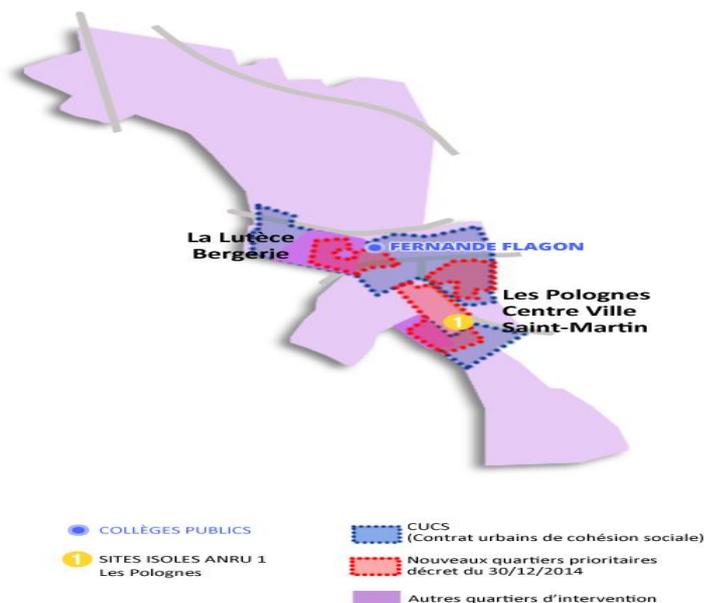
### Cartographie de Bonneuil-Sur-Marne



## L'équipe éducative de Valenton / Limeil-Brévannes

Composée de six éducateurs ou éducatrices (avec la possibilité d'accueillir un ou une stagiaire) sous la responsabilité du (ou de la) chef de service, l'équipe intervient sur les quatre quartiers principaux de Valenton, La Lutèce, le Centre-ville, les Polognes et le Petit Etang (les Fonctionnaires) et sur les trois quartiers principaux de Limeil-Brévannes, Saint Martin, IDF et l'Eco-quartier des Temps durables.

### Cartographie de Valenton



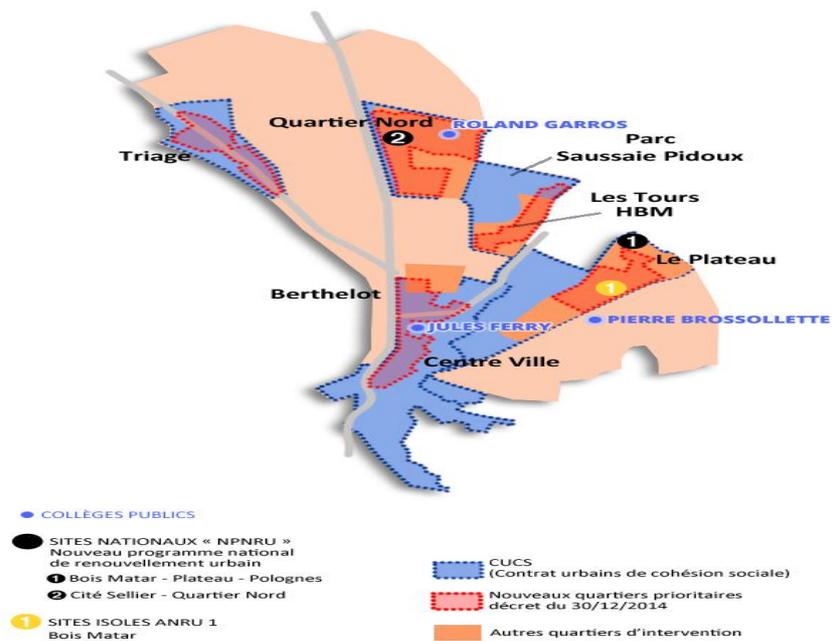
### Cartographie de Limeil-Brévannes



## L'équipe éducative de Villeneuve-Saint-Georges

Composée de six éducateurs ou éducatrices (avec la possibilité d'accueillir un ou une stagiaire) sous la responsabilité du (ou de la) chef de service, l'équipe intervient sur les deux secteurs principaux d'habitat social, le quartier Nord et le Plateau ainsi que sur le secteur Centre : Berthelot, HBM et les Tours. L'équipe assure aussi une présence sociale sur le secteur Triage, quartier isolé du reste de la ville, situé entre la Seine et les voies ferrées.

### Cartographie de Villeneuve-Saint-Georges



## TRAVAIL DE RUE ET PRESENCE SOCIALE SUR LES QUARTIERS

### Une démarche : « aller vers » pour « faire avec » dans la durée

Travail de rue et présence sociale tels que nous les entendons à *Pluriels 94* s'incluent dans une seule et même démarche : « l'aller vers » qui ne se résume pas au déplacement vers les lieux fréquentés par les jeunes, mais signifie d'abord l'ouverture vers autrui, vers la personne dans sa globalité et sa singularité, sans jugement, avec respect et considération, dans l'objectif que s'établisse une relation de confiance, sans laquelle, aucune construction de liens solides et durables n'est possible, ni l'émergence de demandes et de réponses éventuelles.

Cette démarche vise donc à créer les conditions d'une rencontre qui peuvent être parfois longues à établir, en raison aussi de la « non-demande » des jeunes. Il peut ainsi se passer des mois pour obtenir un « bonjour », un échange minimal ou une reconnaissance et se faire accepter. C'est alors la capacité à soutenir la régularité d'une présence qui, devenant habituelle, interroge et rassure et devient peu à peu porteuse d'un travail éducatif plus approfondi. Dans tous les cas, cependant, il nous est nécessaire d'apporter la preuve de ce que notre démarche est sincère, que notre engagement pour les jeunes est constant, sans faille et va tenir quels que soient les aléas de la vie d'un quartier.

Lorsque les conditions d'une confiance sont établies, des demandes émergent qui peuvent être de tous ordres et concerner tous les aspects de la vie d'un jeune, parmi lesquels la scolarité, la santé, la sexualité, les loisirs, la formation, les difficultés familiales et bien d'autres choses encore. On peut ainsi être confronté à un afflux de sollicitations et un nombre important de demandes qui peut nous donner le sentiment d'être limités dans l'exercice de nos missions et qu'il nous faut savoir gérer. C'est à ce moment que commence l'accompagnement individuel et/ou la construction de projet.

Au principe de cet accompagnement, au cœur du travail éducatif, il s'agit de ne pas faire à la place ou d'assister mais au contraire de « faire avec » dans une dimension de partage permettant de créer des liens de réciprocité, de faire émerger des compétences insoupçonnées, des envies, du désir au sens psychologique du terme, de valoriser et responsabiliser.

### Une méthode d'intervention à consolider : le travail de rue

Le « travail de rue » constitue la base de l'exercice du métier d'éducateur en Prévention Spécialisée. Nous situant dans le cadre des missions de Protection de l'Enfance. Il s'agit pour nous d'aller à la rencontre des jeunes dans leur environnement et les lieux qu'ils investissent. Que l'on considère en effet « la rue » à proprement parler ou d'autres espaces comme la cour du collège ou le parvis des immeubles ; ce n'est pas tellement le lieu, dans son acception topographique, qui compte, que la manière de s'y mettre en jeu dans la relation avant tout autre support (local, projet d'animation ou autre) ou initiative proposée.

Il s'agit d'une méthode d'intervention qui permet de rencontrer un public qui a du mal à exprimer une demande et qui, de surcroît, entretient des rapports difficiles, empreints de méfiance, de rejet et/ou de méconnaissance avec les dispositifs prévus pour tous. Très souvent, le lien qui se tisse par le travail de rue est le seul qui reste encore en mesure de proposer aux jeunes les plus éloignés et les plus méfiants à l'égard des adultes et des institutions ; une offre relationnelle et éducative susceptible de limiter les dérives et la vulnérabilité devant certaines

influences auxquelles l'exclusion, la marginalité, la précarité et les fragilités qui s'ensuivent les exposent.

## Deux principes à réaffirmer : présence et libre adhésion

Par une présence régulière sur les quartiers, nous témoignons de notre intérêt pour les jeunes présents sur le territoire d'intervention et par notre observation constante et continue, nous construisons une connaissance de la manière dont ils occupent le territoire, s'approprient l'espace public et évoluent dans leur présence au gré des saisons et des événements qui en ponctuent la vie. La régularité de notre « déambulation » et la scansion de nos présences ou absences font peu à peu repère pour eux et leur permettent d'interroger nos identités et nos missions.

Nous attestons ainsi de notre attention pour ces jeunes et suscitons l'intérêt mutuel de se faire connaître, de créer du lien et de faire émerger, dans la mesure du possible, l'expression de difficultés spécifiques, de besoins et de demandes, individuelles ou collectives.

Reposant sur le principe de la libre adhésion, notre travail implique un patient processus de construction de relation de confiance, avec des groupes et des individus, au cours duquel l'éducateur ou l'éducatrice peut mettre en place des réponses adaptées aux besoins repérés et se met aussi à l'épreuve d'un travail sans support. Sans but prédéterminé et sans activité précise, sans pour autant être désorienté, il ou elle se trouve progressivement identifié, au fil de ce subtil chemin, comme une personne ressource différente des autres intervenants institutionnels.

Cette épreuve requiert des qualités professionnelles et personnelles particulières permettant de soutenir cette fonction : ouverture à autrui, goût des contacts, confiance en soi, prudence et engagement, capacité d'écoute, de relation et d'échange, aptitude à concevoir son travail dans la durée et à saisir « le moment opportun ».

## Des réponses à développer de façon diversifiée

Dans le cas où le lien est établi et que des demandes commencent à nous être adressées, il est alors nécessaire d'opérer une distinction entre le contenu explicite de celles-ci et la demande sous-jacente qui s'y exprime sans être véritablement formulée, en rapport avec ce que nous percevons de la réalité des besoins que nous avons pu repérer, avec notre perception de l'influence des groupes sur les individus et avec nos possibilités.

Notre travail se trouve ainsi régulièrement placé au cœur d'une interaction entre les groupes de jeunes et les individus qui les composent en vue d'apporter un mieux-être et de tenter de réduire les phénomènes d'inadaptation sociale et leurs conséquences. Il se décline de différentes manières :

- Par un travail de rue régulier et organisé ;
- Par des entretiens individuels afin de répondre aux besoins repérés et par la mise en place d'un accompagnement individuel et personnalisé ;
- Par des interventions collectives ponctuelles (chantiers éducatifs, sorties culturelles ou d'animation, séjours...) ;
- Par des accompagnements vers des dispositifs de droit commun ;
- Et par la mise en place de projets collectifs s'inscrivant dans le temps.

## Une présence sociale sur le territoire à accentuer

La présence sociale sur le territoire s'impose à la fois comme la condition de possibilité d'un travail de rue accompli et comme un prolongement complémentaire de celui-ci. C'est pourquoi, il est difficile de séparer ces deux fonctions assurées par les mêmes acteurs professionnels mettant en œuvre une mission de Protection de l'Enfance.

Il est cependant nécessaire de les distinguer pour expliciter clairement pourquoi et comment, pour notre service, la présence sociale sur le territoire, concernant tous les habitants et pas seulement les plus jeunes, contribue aux missions de Protection de l'Enfance qui sont celles de la Prévention spécialisée.

Ce que, à *Pluriels 94*, nous appelons « Présence sociale », se caractérise, selon la définition figurant dans le projet de notre Association « par le fait d'assurer une présence régulière et permanente sur des lieux stratégiques.

De cette démarche découlent deux objectifs principaux :

- Observer et analyser les territoires d'intervention (états des lieux réguliers, échanges partenariaux...);
- Créer les conditions de la rencontre avec les jeunes, leurs familles, les habitants (travail de rue, présence dans les structures et les autres lieux de vie, permanences dans un local...).

Cette présence permet d'obtenir une légitimité qui n'est pas assurée d'emblée auprès des habitants. En effet, si nous intervenons en direction des jeunes au cœur des quartiers, c'est aussi la plupart du temps en présence de leurs plus jeunes frères et sœurs qui les accompagnent et nous pouvons alors susciter une méfiance de la part de parents préoccupés de ce que nous pourrions faire avec leurs plus jeunes enfants. Il est alors indispensable que les parents et tout leur environnement puissent nous identifier comme des adultes bienveillants et que les liens que nous pouvons tisser avec tous les acteurs de la vie sociale et économique du quartier et de la ville (commerçants, habitants, associations et partenaires) contribuent à asseoir notre légitimité à intervenir auprès des enfants dans l'espace public, en particulier dans un contexte où le sentiment d'insécurité se reprend dans la population.

La présence sociale est donc le lien que l'on cultive sur le territoire avec l'environnement social dans sa globalité et tous ceux qui l'animent au-delà des relations que nous construisons avec les jeunes qui constituent notre public. Le lien qui se crée par notre présence constante sur les quartiers se tisse aussi avec les habitants de manière générale.

Chaque habitant est un père, une mère, un frère ou une sœur qui peuvent nous solliciter et nous interpeller, à la fois pour nous informer d'une situation, ou bien nous alerter d'un événement survenu dans le quartier en notre absence.

Imbriquée, voire confondue avec le travail de rue dans l'activité quotidienne du service, notre présence en tant qu'éducateurs peut être sollicitée dans le cas d'événements exceptionnels sur le territoire nécessitant notre intervention afin d'observer, analyser, comprendre des situations de tension sociale extrême s'exprimant par les violences urbaines ou les affrontements ou rixes entre bandes rivales. Si de telles situations relèvent du maintien de l'ordre public, l'intervention éducative s'appuyant sur la reconnaissance et le crédit qui nous sont octroyés par les jeunes qui nous connaissent et respectent, mais aussi par les habitants en général, qui sont habitués à notre présence et nous font confiance, peut s'avérer un facteur non négligeable de pacification et d'apaisement. Par notre présence dans de telles circonstances, le sentiment de notre utilité

sociale sur le territoire se trouve accentué au meilleur bénéfice de nos interventions en protection de l'enfance.

## De nouveaux « territoires » à explorer : les réseaux sociaux

Compte tenu de l'importance qu'ont pris dans la vie quotidienne des jeunes les nouveaux moyens de communication et réseaux sociaux du type Instagram, Snapchat, Tik Tok, il nous est indispensable d'investir ces nouveaux espaces, en étant présents sur ces plateformes et en maîtrisant l'usage. Ce sont aussi des lieux qui, en raison de la dangerosité de certaines influences qui peuvent s'y déployer hors de tout contrôle, demandent à être observés attentivement.

Une grande partie des jeunes auxquels s'adresse notre service devient difficile à rencontrer dans les espaces traditionnels du travail de rue et de la présence sociale. « *Vous appelez un jeune au téléphone, il ne répond pas. Vous lui envoyez un e-mail, il ne vous répond pas. Vous le cherchez sur les temps du travail de rue, il est introuvable. Vous le contactez sur Snapchat, il répond* », résume un éducateur du service.

La majorité des jeunes que nous rencontrons, pour ne pas dire tous, possèdent et utilisent ce type d'application gratuite qui permet le partage de photos et de vidéos à partir d'un smartphone. La plupart d'entre eux en possèdent un sans avoir nécessairement un numéro de téléphone. Ils se connectent, la plupart du temps, à des Wi-Fi publics, celle de leur domicile, ou grâce au partage de connexion internet avec leurs amis.

Le principe de l'application est de rendre la communication simple, rapide et fluide. Les destinataires ont accès seulement à ce que l'émetteur a choisi de rendre public et d'envoyer directement, pendant 24 heures, après lesquelles le contenu disparaît. Les accusés de réception et de lecture viennent confirmer que les destinataires ont bien pris connaissance des messages transmis.

Communiquer avec eux par le biais de ces applications nous permettrait de les connaître et de mieux nous faire connaître. Consultés sur ce sujet, les jeunes nous renvoient que nous sommes « en retard sur les réseaux sociaux » et ajoutent qu'ils seraient beaucoup plus attentifs si nous décidions d'utiliser nous-mêmes ces canaux de communication pour partager des informations importantes pour eux (chantiers éducatifs, journées portes ouvertes, forums des métiers, recrutements en nombre et autres événements les concernant). Pour autant, être présent sur ces réseaux ne va pas de soi et demande que les principes fondateurs de la Prévention Spécialisée y soient respectés et que les modalités de cette présence soient approfondies.

Pour *Pluriels 94*, il s'agit d'un nouveau terrain d'intervention à ouvrir, à étudier et les modalités d'une intervention éducative sur ces lieux à rechercher et penser.

## Consolidation, développement, innovation

Pour ce qui concerne le travail de rue et la présence sociale notre projet de travail pour les années qui viennent est donc la **consolidation** de nos implantations sur les quartiers où nous intervenons depuis longtemps, le **développement** et l'enrichissement de nos expériences de travail de rue et de présence sociale ainsi que nos expériences d'accompagnements individualisés et l'**innovation** en développant notre connaissance des réseaux sociaux et en ouvrant un nouvel axe de réflexion sur une intervention possible sur les plateformes.

## QUELLE ACTION EDUCATIVE POUR QUELS PUBLICS

Il s'agit ici de décrire d'abord les caractéristiques propres des publics auxquels nous nous adressons selon l'habilitation de notre Association et les missions de notre service et d'y articuler notre action éducative selon les territoires, la ou les tranches d'âge, le genre (mixité ou non) et les problématiques associées.

En ce qui concerne *Pluriels 94*, et plus particulièrement la Prévention Spécialisée, les publics relèvent de la Protection de l'Enfance.

Toute notre activité est mise au service d'une rencontre avec les jeunes par différents moyens, de la simple présence régulière dans les lieux qu'ils fréquentent, jusqu'à des actions collectives ponctuelles au cours desquelles ils peuvent venir vers nous. Nous distinguons les jeunes « **rencontrés** » « **accrochés** » ou « **accompagnés** ».

Le nombre de jeunes simplement « **rencontrés** » est difficilement quantifiable.

Sont considérés comme « **accrochés** » les jeunes nouvellement rencontrés à diverses occasions (interventions, travail de rue, actions partenariales...), avec qui nous avons eu au moins un échange, une discussion ou un contact privilégié, et qui nous ont repérés comme éducateurs de l'Association *Pluriels 94*.

Sont considérés comme « **accompagnés** » tous les jeunes dont nous connaissons l'identité, le lieu d'habitation et avec qui nous avons effectué au moins une démarche, une action, un acte éducatif, une prestation, un accompagnement thématique.

Les jeunes « **accrochés** » ou « **accompagnés** » par notre service font état de parcours très divers. Il existe une importante pluralité de situations et des réalités de vie très distinctes suivant l'âge des jeunes et selon qu'ils soient encore tenus ou non à l'obligation scolaire. Pour ces derniers, il existe aussi des différences entre les jeunes scolarisés, ceux qui décrochent tout en restant tenus à l'obligation scolaire et ceux qui sont en rupture et en errance (jeunes isolés).

Cette différenciation s'accroît encore suivant les quartiers et les situations familiales, sans oublier les différences de genre.

Raisonné par « profils » ne s'avère donc pas pertinent. Pour autant, quel que soit leur parcours les jeunes auxquels nous nous adressons ont certains points communs :

- Une vie sociale qui s'arrête bien souvent à des groupes de pairs intra-quartier où ces différents parcours se côtoient ;
- Des difficultés matérielles et financières rencontrées par leurs familles qui les "handicapent" et les freinent dans leur projection dans un avenir ;
- Des structures familiales difficiles (familles monoparentales, conflits intra familiaux, habitat précaire) pouvant entraîner des carences éducatives ;
- Un vécu difficile au quotidien générant un mal-être qui s'exprime à travers la santé, les problèmes avec la justice, la poly consommation de produits psychoactifs, la scolarité chaotique... ;
- Des restrictions de tous ordres, y compris parfois sur les besoins dits primaires entraînant une forte frustration, le sentiment d'injustice et les passages à l'acte qui en résultent.

Tous ces éléments induisent pour ces jeunes une représentation négative d'eux-mêmes alors qu'ils sont dotés de réelles capacités.

Plus finement on peut distinguer parmi les publics auxquels s'adresse notre service :

- Les collégiens ;
- Les grands adolescents et les jeunes adultes ;
- Et au sein de cette distinction, celle qui différencie filles et garçons ou jeunes hommes et jeunes femmes et qui se traduit aussi par une différence dans les conditions de la rencontre et une différence d'approche dans notre travail. Nous y reviendrons dans la dernière partie de cette présentation de nos publics et de notre action éducative auprès d'eux.

### *Les collégiens*

Les collégiens constituent la majorité des publics auxquels nous nous adressons. C'est aussi dans ces tranches d'âge que se rencontrent de façon différente suivant qu'il s'agisse des plus jeunes (6ème, 5ème) ou des plus âgés (4ème, 3ème) les problématiques les plus complexes : exposition à la violence urbaine, consommation et parfois surconsommation de produits toxiques (tabac, alcool, drogue...) relations ou comportements inappropriés entre garçons et filles, méconnaissance du corps et de la sexualité, absence de respect d'autrui, incivilités, problèmes relevant du harcèlement s'ajoutant ou se conjuguant avec les conséquences diverses de l'inadaptation scolaire, entre exclusions temporaires et décrochage ou exclusions définitives sans alternative.

La violence urbaine, les affrontements et rixes répétés entre groupes rivaux constituent l'expression la plus visible et la plus dangereuse de ces problématiques. D'agressions en représailles, filmées, relayées et amplifiées par les réseaux sociaux, l'échelle de la violence peut se déployer sans limites, laissant les adultes désarmés devant le déchainement qui se produit, le plus souvent pour des raisons perçues comme futiles par ces mêmes adultes.

Ces situations se nourrissent des difficultés rencontrées dans leur scolarité par les plus fragiles, se traduisant par la spirale des exclusions et des réadmissions sous conditions dans d'autres établissements précédant la déscolarisation et l'absence de perspective alternative adaptée.

C'est dans ce contexte très anxiogène pour tous, collégiens, enseignants, parents, habitants, que les Associations de Prévention Spécialisée sont sollicitées pour apaiser, dialoguer, réguler et mettre en œuvre des actions conjointes de prévention destinées à prévenir la répétition d'année en année de ces affrontements et rixes sur fond d'échec scolaire et de déscolarisation. Le projet de notre service s'y inscrit pleinement.

### *Les grands adolescents et jeunes adultes*

Qu'ils soient ou non scolarisés, qu'ils relèvent encore de la Protection de l'Enfance en raison de leur âge ou non, la question centrale pour ces jeunes est celle de leur insertion sociale et professionnelle, par rapport à laquelle ils affichent une lucidité frappante ; conscients de la faiblesse de leur bagage scolaire et des difficultés qui les attendent quant à l'univers du travail. La plupart se disent insatisfaits de leur scolarité et s'interdisent toute forme d'ambition personnelle, par autocensure ou censure opérée par l'entourage et l'environnement. Les parcours scolaires vers les filières professionnelles sont intériorisés et marquent le besoin d'un accès rapide à l'emploi.

Ces jeunes affirment leur désir de travailler et reconnaissent la valeur sociétale du travail, qui ne représente pas uniquement pour eux un moyen de gagner de l'argent, mais bien un espace d'inclusion sociale et de valorisation qui permet d'occuper une place légitime dans la société. Ils expriment aussi leur besoin d'être utile et de donner un sens à leur vie et voient dans le fait

d'avoir un travail le moyen privilégié d'y satisfaire, ce qui nourrit leur motivation et leur investissement.

Cependant, les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour y parvenir se révèlent souvent mal adaptées et alimentent une spirale de découragements ou de mises en échec dès qu'ils se heurtent aux premiers freins ou bien se rendent compte de leurs manques de compétences ou de savoir-être par rapport aux autres postulants sur un même poste. La conscience qu'ils prennent alors de la réalité du marché du travail, et de la difficulté d'y trouver une place, engendre une certaine forme de résignation dans leurs démarches et une perte de confiance en soi les dissuadant d'entrer dans un jeu social où ils ont le sentiment d'avoir « perdu d'avance ».

Dès les premiers obstacles, des mécanismes de défense surgissent et de façon consciente ou inconsciente, ils préfèrent fuir l'expérience très désagréable de se voir rejetés une fois de plus plutôt que de continuer leur recherche d'emploi. Il s'en suit pour eux une période « en dents de scie » où se succèdent abandons et reprises.

Méconnaissant les dispositifs existants et les droits qui sont les leurs, n'ayant pas les codes du monde du travail, supportant difficilement le rapport hiérarchique, source d'incompréhension et de tension, redoutant l'éloignement d'un territoire qui est bien souvent le seul connu, et qui tend à définir pour eux leur identité et leur sentiment de sécurité, intériorisant les discriminations et la stigmatisation du quartier où ils vivent, ils sont peu mobiles et se trouvent alors fortement limités dans leurs recherches. L'état dégradé et la complexification du marché du travail fragilise encore plus ces jeunes et accentue leur marginalisation.

## Une action éducative différenciée

### En direction des collégiens

#### **Une présence au cœur du collège**

Pour aller à la rencontre des jeunes au sein du collège, sans qu'ils nous associent à l'institution scolaire, nous différencions nos interventions ainsi que les modalités et finalités de notre présence dans les différents lieux et différentes temporalités de la vie du collège :

- Aux sorties pour aller à la rencontre des groupes, offrir une disponibilité, voir et être vus ;
- Dans la cour du collège aux moments de rassemblement et de récréation, pour être identifiés, se présenter et être disponibles pour toute sollicitation, repérer les jeunes isolés et aussi aller vers ceux qui nous auraient été signalés ;
- Participer à des actions préventives ou d'information dans les classes ;
- Animer des groupes de parole lors des pauses méridiennes ;
- Participer au Conseil Education Santé et Citoyenneté (CESC) organisé par le collège ;
- Participer au Programme de Réussite Educative (PRE) ;
- Participer aux forums d'orientation ;
- Proposer une aide à la recherche de stage ;
- Proposer des sorties éducatives qui permettent de rencontrer les jeunes en dehors de l'espace scolaire, et des comportements qu'il suscite, et de construire d'autres liens ;
- Participer aux « dispositifs relais » initiés par l'Education Nationale, en commun avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les Associations d'éducation populaire.

### **Un travail partenarial**

Notre service est aussi sollicité par les différents professionnels impliqués dans la vie du collègue (infirmière, assistante sociale, psychologue scolaire, enseignant, CPE, Principal et/ou Proviseur) selon l'urgence ou la situation (scolaire, sociale, familiale ou constat d'un comportement à risque) pour intervenir auprès d'un jeune en particulier lorsque celui-ci, par méfiance ou hostilité de principe, reste inaccessible à des professionnels identifiés à l'institution. Un travail très individualisé d'approche réciproque et de mise en confiance du jeune débute alors qui peut déboucher sur diverses modalités de travail individuel ou collectif, adaptées à la situation de celui-ci. Il nous appartient aussi de participer au travail d'information et d'orientation en direction des jeunes, individuellement et/ou en groupe.

Nous pouvons également être sollicités par des parents désemparés pour rétablir un lien rompu avec l'institution scolaire pour leur enfant.

Nous participons, par ailleurs, à des initiatives citoyennes en rapport avec la vie scolaire sur certains quartiers. Par exemple, suite à la répétition de rixes entre groupes rivaux de jeunes collégiens, une mobilisation des mamans pour assurer une présence dissuasive aux sorties de collèges a pu voir le jour. Ces mobilisations ont pu prendre la forme d'Associations de Mamans, que notre service promeut et soutient localement et dont les membres assurent une présence conjointe avec les équipes de médiateurs et d'éducateurs présentes sur ces quartiers.

### **Les limites de notre action**

Le travail auprès des collégiens au cœur de ce qui est leur espace principal de rencontre, sans qu'ils nous identifient aux différents membres de l'institution scolaire, demande un travail continu d'adaptation, de souplesse et d'écoute qui repose sur la construction d'une adhésion du jeune. Celle-ci s'appuie sur une présence qui s'inscrit dans une temporalité longue.

De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, et ensuite au lycée, nous sommes présents auprès des jeunes et les accompagnons dans leur cheminement de l'enfance à l'adolescence dans leurs différents contextes de vie : travail auprès des groupes principalement ou plus individualisé en fonction des demandes et des possibilités.

Si parfois nous restons les seuls à pouvoir aller à la rencontre des familles et échanger avec elles sur la situation de leur enfant, nous nous trouvons la plupart du temps au carrefour de demandes multiples :

- Demande d'un jeune ou d'un parent de l'assister au conseil de discipline ou lors d'un entretien avec l'assistante sociale, le psychologue ou même lors d'une garde à vue ;
- Demande de soutien de la part des parents ;
- Demande des professionnels à être entendus.

C'est alors de notre capacité à trouver la juste mesure d'un positionnement incarnant la fonction de tiers que dépend la poursuite du travail éducatif avec un jeune, mais aussi la confiance et le soutien de la famille, tout autant que la bonne communication avec leur environnement institutionnel et, au final, l'efficacité de notre intervention. Il s'agit en fait d'être présent sans être intrusif, de laisser aux jeunes des espaces où ils ne risquent pas de se sentir surveillés et donc de chercher plutôt à les rencontrer autour de projets, d'actions mises en place au sein du collège ou dans des lieux d'accueil jeunesse existant sur un quartier ou dans nos locaux.

Notre projet de travail pour les années qui viennent tient en trois mots :

***Consolidation – Développement – Innovation***

- **Consolidation** de notre présence ;
- **Développement** de nos actions et des partenariats ;
- **Innovation** dans la recherche de projets originaux en prise avec les nouvelles formes de lien entre les jeunes via les réseaux sociaux, avec une attention particulière aux nouvelles formes d'isolement liées aux addictions aux jeux vidéo...

### En direction des grands adolescents et des jeunes adultes

Si, comme évoqué ci-dessus, la problématique centrale de ces jeunes est celle de leur insertion professionnelle dans un contexte de conjugaison des difficultés objectives et subjectives pour se rapprocher d'un monde du travail qui peut se révéler pour eux inaccessible, alors la relation éducative qui peut s'installer avec eux devient primordiale pour limiter les effets du sentiment de marginalisation, d'incapacité et de mal-être qui les accompagne.

Le soutien éducatif mais aussi « affectif » par moments est un étayage qu'il convient de ne pas négliger. Bon nombre de ces jeunes expriment le besoin de cette relation de confiance pour pouvoir s'engager durablement.

Dans un contexte de concurrence entre les jeunes où les plus faiblement dotés d'un capital scolaire et social se trouvent d'emblée desservis pour trouver ne serait-ce qu'un « job » ou un « petit boulot », pour pouvoir faire état d'une première expérience, même brève, mais réussie. Il devient nécessaire de pallier cette situation en leur proposant des espaces dans lesquels ils puissent, avec d'autres, faire l'expérience d'eux-mêmes et de leurs capacités à s'inscrire dans une activité et un projet collectif échelonné dans le temps et mené à bien.

Les équipes de *Pluriels 94* ont l'expérience de tels espaces qui prennent la forme de « chantiers éducatifs » et /ou de projets construits avec les jeunes à partir de leurs intérêts ou de leurs demandes. Si ces projets s'insèrent dans une revitalisation éducative, relationnelle et civique du territoire dans lequel vivent ces jeunes, ils ont alors une « valeur ajoutée » importante qui a pour effet de rehausser leur image à leurs propres yeux et aux yeux des autres, de restaurer une confiance en soi et dans les autres, et au final, de travailler à la levée des freins familiaux, scolaires, administratifs, sociaux, judiciaires et psychologiques à leur insertion.

Là encore, notre projet de travail en direction de ces jeunes tient en trois mots :

#### ***Consolidation - Développement et Innovation***

- **Consolidation** de l'expérience accumulée en ce domaine depuis de longues années ;
- **Développement** de nos capacités d'adaptation aux problématiques individuelles ou de groupe en proposant des activités adaptées, attractives et ayant un sens dans la revitalisation du territoire ;
- **Innovation** dans notre capacité à renouveler nos offres en s'appuyant sur une évaluation fine de nos actions actuelles ou passées, des besoins présents sur les quartiers et de ce qui peut mobiliser les jeunes en situation de désœuvrement.

## Spécificité du travail en direction des jeunes filles et des jeunes femmes

Les jeunes filles et les jeunes femmes font face à autant de problèmes que les garçons, auxquels s'ajoutent des préoccupations qui leur sont propres et qui nous amènent à avoir une approche différente de celle que nous avons auprès des garçons.

Elles ne sont pas présentes de la même manière que les garçons, adolescents ou jeunes adultes, sur les territoires et les quartiers. Elles occupent néanmoins l'espace public en s'y trouvant généralement en mouvement plutôt que de façon statique comme ont tendance à le faire les jeunes garçons.

Le territoire est aussi un enjeu du rapport entre les sexes ; hommes et femmes n'occupent pas les mêmes espaces. Ceux-ci sont plus ou moins délimités de façon tacite en fonction des âges, des appartenances et des sexes. Les filles occupent des places et des territoires bien définis et même si elles peuvent traverser des espaces occupés par des garçons ce n'est pas pour y rester. C'est une règle implicite transmise entre les générations et connue de tous qui définit la place de chacun.

S'afficher avec un groupe de garçons peut, pour une fille, aller à l'encontre des codes de conduite individuels et collectifs qui fondent honneur et réputation dans la famille et les différents groupes sociaux. Elles peuvent alors passer pour des jeunes filles peu fréquentables et sans vertu.

Ces mécanismes peuvent être vécus comme une pression quotidienne exercée sur les jeunes filles impliquant de nombreux interdits et de nombreuses contraintes, sous le regard vigilant et l'autorité des hommes jeunes et moins jeunes (frère, père, mari, conjoint...) qui se sentent responsables de l'honneur féminin et de sa protection. Ainsi, certaines jeunes filles et jeunes femmes auprès desquelles nous intervenons peuvent se sentir en permanence observées et surveillées, pas libres de faire et de dire ce qu'elles souhaiteraient de peur d'avoir une « mauvaise réputation » et dans la crainte des rumeurs sur leur compte.

Dans ce contexte, certaines refusant de se plier à ces codes et contraintes, se montrent indifférentes aux regards des autres et assument les conséquences que cette affirmation d'indépendance pourrait impliquer. D'autres mettent en œuvre diverses stratégies afin de pouvoir être présentes sur le quartier, tout en se préservant des espaces de liberté, en dehors de celui-ci ou en dissimulant les contacts qu'elles peuvent avoir avec des garçons sur le quartier. Tous ces éléments ont des conséquences sur nos manières de travailler. Nous ne pouvons pas les rencontrer dans la rue comme nous rencontrons les garçons qui se regroupent dans un même lieu. Nous pouvons les « croiser », le plus souvent par hasard, ce qui suppose que nous soyons déjà en contact. Il est en fait assez difficile de les rencontrer même lorsque nous avons déjà un contact, car la plupart du temps leur planning, entre les cours, le sport et les tâches ménagères au domicile, ne le permet pas.

Nous pouvons cependant les rencontrer à la sortie du collège ou du lycée où elles sont souvent par groupes et s'attardent pour discuter entre elles en rentrant chez elles, ou lors de nos interventions dans les établissements scolaires.

Lorsqu'une relation est parvenue à s'instaurer avec une jeune fille ou un groupe de jeunes filles, elle est généralement bien investie et durable et des demandes importantes et urgentes peuvent alors s'exprimer et trouver réponse auprès des éducateurs qui peuvent être vécus comme protecteurs pour ces jeunes filles.

Pour autant, il reste difficile de proposer une participation à des séjours en raison de la crainte des parents que l'intimité et l'intégrité de leur fille ne soit pas respectée dans un groupe mixte.

Une des perspectives de notre service sur l'approfondissement du travail en direction des jeunes filles et des jeunes femmes porte justement sur cette question de la mixité qui demande à être travaillée en tant que telle à nos différents niveaux d'activité.

Pour résumer :

- **Consolidation** par l'échange d'expérience sur le travail avec les jeunes filles ;
- **Développement** en accentuant notre présence dans les lieux institutionnels où nous pouvons les rencontrer dans des espaces protégés (établissements scolaires, centres sociaux...). Développement aussi des partenariats spécifiques liés à la condition féminine ;
- **Innovation** en faisant de la mixité un axe de travail en direction de tous les jeunes et aussi de leurs familles.

## LE PARTENARIAT ET LE TRAVAIL EN RESEAU

### Un réseau affinitaire

Aller à la rencontre des jeunes et des groupes de jeunes par le « travail de rue » et « la présence sociale » sur les quartiers, dans le but de leur proposer, selon notre mission, un accompagnement éducatif adapté à leur situation implique, pour chacune des équipes, la construction d'un réseau affinitaire mobilisable autour des situations qui le nécessitent.

Entretenir ce réseau et le développer est partie intégrante de notre activité quotidienne. Son étendue témoigne de l'ancrage que nous pouvons avoir sur un territoire et nous permet de diversifier et d'adapter les réponses que nous pouvons apporter aux demandes et aux besoins des jeunes, que nous accompagnons, en les orientant sur les « bonnes personnes » au « bon moment » et en leur facilitant les liens.

Ce « réseau affinitaire » est multiforme et, selon l'étendue de notre implantation sur le territoire, peut constituer une ressource très importante dans notre travail d'accompagnement. Il est à distinguer des partenariats institutionnels, consubstantiels à l'activité de la Prévention Spécialisée. Il peut aussi les personnaliser, ce qui peut contribuer à les faciliter.

### Les partenariats et les dynamiques institutionnelles

Notre service intervient dans le cadre de politiques sociales initiées au niveau national pour certaines, régional, départemental et/ou local pour d'autres, déterminant à chaque niveau des interlocuteurs et des partenaires différents, avec lesquels nous devons entretenir des relations constructives dans l'intérêt des publics auprès desquels nous avons mission de travailler.

Ces politiques sociales sont à l'origine de dispositifs divers mis en place à l'intention des jeunes, souvent ignorés par ceux que nous rencontrons, et pour lesquels nous pouvons être un relai, d'abord informatif mais aussi constructif, lorsque l'information donne lieu à une orientation.

Les territoires sur lesquels nous intervenons sont eux-mêmes quadrillés par des institutions, des services, des associations structurant la vie des citoyens qui sont pour nous autant d'interlocuteurs ou de partenaires à mobiliser autour de la situation d'un jeune ou d'un groupe de jeunes selon les situations.

Les uns et les autres constituent des ressources pour notre action, mais parfois, des logiques contradictoires peuvent aussi s'installer. Il nous appartient alors de trouver les modalités nécessaires pour faciliter les liens entre ces organismes et avec eux, éviter les logiques d'instrumentalisation et affirmer l'identité ainsi que la spécificité et les principes de la Prévention Spécialisée.

Être « partenaires » ne signifie pas forcément être « complémentaires ». Notre service est ainsi très sollicité par les diverses institutions concernées par les jeunes, en fonction des difficultés qu'elles peuvent rencontrer, et pas toujours dans la connaissance suffisante des principes sur lesquels repose la possibilité de notre intervention et notre crédibilité auprès des jeunes.

Les partenariats autour de projets à fédérer, la coordination et l'articulation des interventions qu'ils impliquent (qu'ils fassent ou non l'objet de conventions formalisées) sont, pour nous, toujours à référer à des projets d'aide ou de soutien des jeunes que nous accompagnons dans le cadre de notre action éducative et doivent satisfaire dans tous les cas à l'obligation de confidentialité des informations échangées à l'occasion de ces interventions.

La plupart de ces partenariats s'organisent autour de la proposition faite à un ou plusieurs jeunes de s'inscrire ou se réinscrire institutionnellement dans un cadre qui leur permette de reprendre une dynamique de travail et de vie, de se projeter dans un avenir.

Ce rapprochement, soumis le plus souvent à des avancées et à des régressions, doit être préparé et accompagné. Cette préparation et cet accompagnement sont l'objet principal de ces partenariats noués autour des projets des jeunes. Ils demandent qu'une relation de confiance s'installe, que chaque partenaire ait connaissance des possibilités et des contraintes de l'autre et qu'une volonté commune les anime.

La réalisation de ces trois conditions pour un partenariat réussi en suppose une autre : l'accord au plus haut niveau des institutions concernées sur ce travail commun.

## Les partenaires du service

### Schéma partenarial



## LE TRAVAIL DE PREVENTION SPECIALISEE ET LA RELATION AUX FAMILLES

Le travail de Prévention Spécialisée, tel que nous le concevons à *Pluriels 94* s'adresse, comme nous l'avons développé en définissant nos publics, à des jeunes dont le milieu familial est le plus souvent fragilisé.

Le problème des relations avec les familles se pose nécessairement, non seulement parce que les jeunes que nous accompagnons sont, pour beaucoup d'entre eux, mineurs et dépendent de l'autorité parentale, mais aussi parce que notre travail vise, entre autres, à une prévention des conséquences de la dégradation ou de l'absence de liens familiaux structurant pour les jeunes.

Dans ce contexte de généralités, il n'y a pas, pour nous, de ligne générale concernant les modalités d'implication ou non des familles dans le travail que nous nous proposons de faire. En revanche, nous nous efforçons toujours d'intégrer la présence parentale dans notre réflexion sur ce qu'il convient ou non de proposer aux jeunes. En conséquence, lorsque cela concerne un jeune mineur, nous subordonnons toujours la réalisation d'un projet à l'accord parental. Cependant, dans des conditions exceptionnelles relevant strictement de notre mission de Protection de l'Enfance, et en fonction de la réalité d'une situation et de ce que nous considérons être le bien pour l'enfant, il peut nous arriver de ne pas solliciter l'accord parental, dans les limites de ce que le droit autorise ou non.

Dans ce type de situation d'exception, engageant la responsabilité du service, aucune décision ni aucune action ne peut être entreprise sans l'accord de la direction au plus haut niveau. Notre relation avec les parents n'a pas d'autre objet que l'amélioration de la situation de l'enfant ou de ses conditions d'existence. Dans ce cadre et dans cet objectif, comme nous l'avons développé au chapitre concernant « la présence sociale » dans les quartiers d'intervention, nous pouvons entretenir des relations avec des parents, indépendamment de leurs enfants, structurer par exemple des groupes de parole pour les parents ou promouvoir et soutenir des regroupements de mamans pour assurer la sécurité aux sorties de collège, comme nous l'avons indiqué dans notre chapitre sur le travail auprès des collégiens.

Dans tous les cas, notre intervention est guidée par l'intention de reconnaître et faire reconnaître enfants et parents à leur place et dans leurs fonctions respectives, dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect de ses droits.

## LE TRAVAIL EN EQUIPE COMME GARANTIE DE PROFESSIONNALITE

L'efficacité de la Prévention Spécialisée dans le « travail de rue » et « la présence sociale » sur les quartiers repose sur la capacité des éducateurs ou des éducatrices de créer les conditions d'une relation duale avec les jeunes qu'ils « rencontrent », « accrochent » et au final « accompagnent » dans un contexte où la pression du groupe sur les jeunes est très forte et où la défiance à l'égard de l'adulte est première. Elle repose sur un engagement personnel dans la relation avec les jeunes, suffisamment fort pour favoriser l'émergence d'une confiance naissante susceptible de créer les conditions d'une reconnaissance et d'une demande qui pourra déboucher sur un accompagnement.

Dans notre chapitre consacré à l'action éducative auprès de nos publics nous avons souligné l'importance de la continuité de notre présence qui ne peut s'inscrire que dans une temporalité longue où la patience est requise tout autant que l'aptitude à saisir « le moment opportun ».

Afin d'assurer cette continuité, les éducateurs et éducatrices de *Pluriels 94* travaillent en « binômes ». Cette modalité rend possible l'expression d'une disponibilité personnelle sans qu'elle se fasse au détriment des autres jeunes dans le contexte le plus fréquent de rencontre avec un groupe. Cela permet aussi aux éducateurs de croiser les regards et d'affiner les observations qui pourront ensuite être soumises aux regards de l'équipe.

Le travail de rue s'effectue quotidiennement en « binômes » et a pour but l'individualisation de la relation avec un jeune auprès de qui pourra s'exercer la fonction éducative. Principalement pour cette raison, le travail de Prévention Spécialisée est un travail d'équipe.

Comme nous l'avons indiqué en préambule, notre service est structuré en quatre équipes composées chacune d'un nombre d'éducateurs et d'éducatrices variable de six à onze personnes, auxquelles s'adjoint un service dédié à l'insertion professionnelle des jeunes. Cinq chefs de service encadrent ce dispositif.

### *Les réunions : espace de construction des pratiques professionnelles de la Prévention Spécialisée*

Le pilotage et la mise en œuvre de l'activité du service se structurent dans une interaction entre :

- Les réunions bimensuelles, de l'équipe de direction, qui permettent de balayer l'ensemble du travail fait, en cours ou à venir sur toutes les thématiques de l'Association (ressources humaines, organisation, stratégies, travail partenarial, projets éducatifs, activité, etc.) ;
- Les points mensuels, entre la directrice et chaque chef de service, consacrés spécifiquement à leur service ;
- Les réunions hebdomadaires, de chaque équipe, au cours desquelles s'organise le travail quotidien et où le point est fait sur les actions en cours ;
- Les réunions de suivi, de chaque équipe, concernant les situations individuelles des jeunes que nous accompagnons ;
- Les « réunions de projet », de chaque équipe, au cours desquelles les projets en cours de réalisation ou à venir sont discutés et élaborés.

Chaque équipe bénéficie, en outre, de séances mensuelles d'analyse des pratiques avec l'aide d'un intervenant extérieur à l'équipe et à l'Association, au cours desquelles retour est fait sur le travail quotidien de chacun. Des mots sont ainsi mis sur les difficultés et les réussites, les

différences de perceptions, les accords et désaccords qui animent la vie de ce collectif de travail, en permettent la mise à distance et en construisent la cohésion.

S'ajoutent à cet ensemble les échanges informels transversaux aux équipes, par lesquelles s'échangent les informations sur la vie des quartiers, les événements qui la structurent, les activités mises en œuvre par les uns et les autres, ainsi que l'actualité des liens avec les partenaires.

A un autre niveau, des réunions pédagogiques inter équipes sont organisées.

Au cours de ces différents temps de travail collectif, s'élabore, se contrôle, se structure et s'évalue la pratique de chacun des professionnels impliqués et se prennent les décisions concernant le suivi et l'accompagnement des jeunes, ce qui garantit la cohérence de l'action pour les publics, le respect du cadre réglementaire, des principes éthiques partagés dans notre service ainsi que la continuité de notre projet.

Ces réunions sont donc le lieu où se construit la pratique professionnelle de la Prévention Spécialisée telle que notre service la pense autour des conceptions qui la structurent.

### **Les écrits professionnels : rendre lisibles nos pratiques**

Nous rendons compte de notre travail par la production régulière au sein de chaque équipe d'écrits professionnels qui permettent la continuité et la lisibilité de notre action (comptes rendus de réunions, rapports d'activité, présentations de projets, bilans de séjours... récits de pratiques comme ceux qui ont nourri l'élaboration de notre Projet de Service...).

### **La formation en continu pour se maintenir en éveil**

Par ailleurs, notre service initie une pratique de formation continue, pour l'ensemble des professionnels de l'Association, à laquelle il attache la plus grande importance, tant sur le plan de la formation individuelle que sur celui de la formation collective. La programmation est en prise avec les questions socio politiques qui interpellent la Prévention Spécialisée tout autant qu'avec les besoins concernant la compréhension des situations ou des comportements ou contribuant aux connaissances nécessaires aux projets d'action à mettre en œuvre. D'autres thématiques sont également proposées.

Pour tout ce qui relève de la formation théorique et pratique, notre service veille à l'expression plurielle des points de vue et au maintien d'une pluridisciplinarité féconde dans l'abord des différents thèmes.

### **Un encadrement lui-même accompagné**

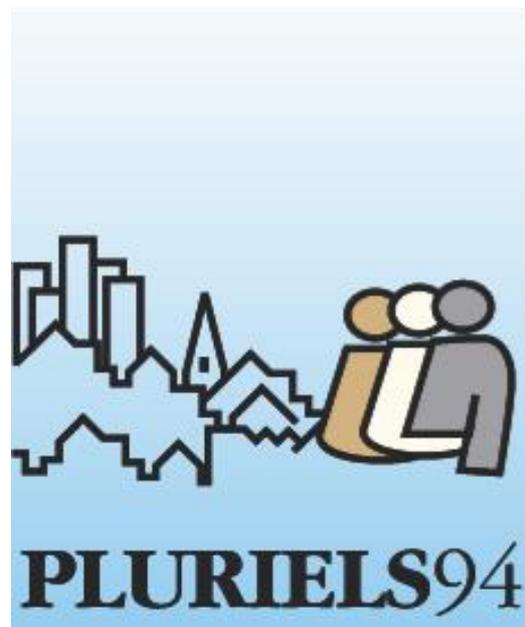
Enfin les cinq chefs de service bénéficient également de formations adaptées, y compris en matière de management, et d'une séance mensuelle de réflexion et d'analyse de leurs pratiques d'encadrement avec l'aide d'un intervenant extérieur à l'Association et distinct de ceux qui interviennent auprès des équipes. L'objectif est d'affiner individuellement et collectivement un positionnement complexe. Au carrefour de la pratique professionnelle des équipes, du management, de l'éthique, de l'efficacité et de logiques parfois dissonantes, leur position est stratégique dans le pilotage de « l'appareil *Pluriels 94* » et demande à être accompagnée.

## Post-Scriptum

*L'élaboration et la rédaction de ce document se sont étendues sur 14 mois en raison du contexte de la pandémie.*

*Ce processus a reposé sur un engagement durable des équipes, via la participation de leur représentant au Comité de pilotage, la production des textes sur lesquels celui-ci a travaillé et les regards critiques féconds qui ont pu être portés par les membres des équipes.*

*Le Projet de service qui en est issu représente donc pour Pluriels 94 un véritable reflet fédérateur de son travail de Prévention Spécialisée actuel et en esquisse le devenir en termes de Consolidation, de Développement et d'Innovation pour les toutes prochaines années. Il est et reste évolutif. Une réunion annuelle d'évaluation aura lieu un mois avant chaque date anniversaire.*



Association *Pluriels 94*  
4, rue François Villon - 94000 Créteil  
01.48.98.50.61  
[siege@pluriels94.fr](mailto:siege@pluriels94.fr)